

Communiqué de presse

## **Sondage sur la prévoyance vieillesse: la population suisse s'attend à une baisse de niveau de vie**

**Martigny, le 1<sup>er</sup> septembre 2020. Un sondage représentatif réalisé sur mandat du quotidien le Temps et du Groupe Mutuel montre que trois personnes sur quatre s'attendent aujourd'hui à devoir réduire leur train de vie après la retraite. Dans le même temps, 74% d'entre eux sont opposés à un relèvement de l'âge de la retraite et ils sont également une majorité à refuser une baisse du taux de conversion. Les Suissesses et les Suisses souhaitent aussi avoir davantage leur mot à dire et être plus libres de leurs choix en matière de prévoyance vieillesse.**

Sur mandat du quotidien Le Temps et du Groupe Mutuel, l'institut de recherches économiques et sociales M.I.S. Trend a réalisé auprès de la population suisse un sondage représentatif sur la prévoyance, notamment professionnelle (2<sup>e</sup> pilier) et ses réformes. Celui-ci a révélé qu'il s'agit là de l'une des préoccupations majeures des Suissesses et des Suisses. Les trois quarts d'entre eux s'attendent à devoir réduire leur train de vie durant leur retraite. Même s'ils ont globalement confiance dans le système des trois piliers, 60% des sondés estiment que leur prévoyance vieillesse est actuellement insuffisante.

### **Libre choix de la caisse de prévoyance souhaité**

Le système suisse des trois piliers, qui offre une large assise à la prévoyance, a été inscrit dans la Constitution fédérale en 1972. Du fait de l'évolution démographique, des cotisants toujours moins nombreux doivent subvenir aux besoins d'un nombre croissant de bénéficiaires. Cette réalité, associée aux nouvelles formes de travail décentralisées, rend une réforme du système incontournable. Les tentatives de modifier la prévoyance professionnelle suscitent toutefois la méfiance et ont plusieurs fois échoué dans les urnes ces dernières années.

Le dernier sondage du Groupe Mutuel est lui aussi révélateur du scepticisme de la population suisse à l'égard des propositions de réforme les plus courantes. Si la majorité des personnes interrogées s'attend à des changements dans l'AVS ces 20 prochaines années, 74% d'entre elles sont opposées à un relèvement de l'âge de la retraite. Un peu plus de la moitié refuse en outre une baisse du taux de conversion dans la LPP. En revanche, elles souhaitent des taux de cotisation uniformes pour toutes les tranches d'âge (57%), le libre choix de la caisse de prévoyance (74%) et davantage de possibilités d'utiliser l'avoir LPP avant la retraite (61%).

### **«Il faut un système de retraite clair et équitable»**

«Nous nous devons de rendre les enjeux du taux de conversion plus clairs pour la population. La prévoyance professionnelle doit être réformée. Aujourd'hui, par exemple, elle désavantage fortement les actifs au salaire modeste et ceux qui travaillent à temps partiel, parmi lesquels de nombreuses femmes», déclare Thomas Boyer, CEO du Groupe Mutuel.

La prévoyance vieillesse est une question complexe qui préoccupe les Suisses. Quoique solidement fondé sur trois piliers, le système devra prochainement être adapté aux modes de vie et de travail actuels, afin que tout le monde puisse arriver à la retraite dans la dignité.

*Vous trouverez d'autres résultats du sondage dans la fiche d'information et vidéo :*  
<http://bit.ly/groupemutuel-sondage-prevoyance>

---

**Personne de contact pour les médias**

Pascal Vuistiner, Responsable relations médias Suisse romande

Tél. 058 758 32 08, Mobile 079 537 88 17, pvuistiner@groupemutuel.ch

---

**À propos du Groupe Mutuel**

Le Groupe Mutuel emploie plus de 2 300 collaborateurs. Il compte plus de 1,3 million de clients individuels ainsi que 24 000 entreprises clientes. Son chiffre d'affaires global dépasse les 5,6 milliards de francs.

En plus de l'assurance LAMal et des assurances complémentaires LCA, les clients disposent d'une palette complète d'assurances-vie pour la couverture de risques et leur prévoyance individuelle ainsi que d'une gamme d'assurances de patrimoine (protection juridique, responsabilité civile privée et inventaire du ménage). Aux entreprises, les assureurs du Groupe Mutuel proposent des assurances perte de gain maladie selon la LAMal et la LCA ainsi que l'assurance-accidents selon la LAA. De plus, la fondation de prévoyance professionnelle Groupe Mutuel Prévoyance – GMP a confié sa gestion au Groupe Mutuel.

## **Fiche d'information du sondage représentatif sur le système de prévoyance suisse**

### **Données-clés**

- Sondage téléphonique mené par M.I.S. Trend SA sur mandat du quotidien Le Temps et du Groupe Mutuel
- Nombre de personnes interrogées: 1 272 dans toute la Suisse
- Période de sondage: juin 2020

### **Principales conclusions**

- 61% s'inquiètent de leur futur revenu de retraités. Les trois quarts des sondés s'attendent à devoir réduire leur train de vie le moment venu.
- 63% font confiance au système de retraite suisse avec ses trois piliers.
- Le 3<sup>e</sup> pilier est celui qui jouit de la plus grande confiance. 74% des sondés sont confiants dans la stabilité financière de la prévoyance privée.
- 66% estiment que le financement du 2<sup>e</sup> pilier est solide.
- Le 1<sup>er</sup> pilier est le moins bien classé en termes de confiance. Les capacités financières de l'assurance-vieillesse et survivants (AVS) convainquent 61% des sondés.
- La majorité des personnes interrogées (71%) partent du principe que l'avenir de l'AVS est certes assuré, mais que des ajustements seront nécessaires.
- Quoique 66% des personnes interrogées aient confiance dans le 2<sup>e</sup> pilier, 61% aimeraient pouvoir disposer plus librement de leur avoir LPP.
- 74% souhaiteraient être libres de choisir leur caisse de prévoyance. 76% estiment que le 2<sup>e</sup> pilier doit rester obligatoire.
- 57% sont favorables à un taux de cotisation identique pour toutes les classes d'âge. Plus de 74% sont opposés au relèvement de l'âge de la retraite.
- Plus de la moitié (53%) s'opposent à une baisse du taux de conversion LPP.

- La moitié des sondés est prête à réduire son taux d'occupation à partir de l'âge de 55 ans, même si leur rente s'en trouve diminuée.
- Selon les personnes interrogées, c'est d'abord à chacune et à chacun de garantir ses moyens financiers disponibles à la retraite. L'employeur vient en second pour la plupart d'entre elles.
- 48% admettent se préoccuper trop peu de leur prévoyance vieillesse et 45% se sentent dépassés face au système.
- 61% des sondés pensent que leur couverture financière sera insuffisante à la retraite.
- 77% sont favorables à la suppression de la déduction de coordination dans la LPP et au fait d'assurer la totalité de leur salaire.

---

#### **Personne de contact pour les médias**

Pascal Vuistiner, Responsable relations médias Suisse romande

Tél. 058 758 32 08, Mobile 079 537 88 17, pvuistiner@groupemutuel.ch

---

#### **À propos du Groupe Mutuel**

Le Groupe Mutuel emploie plus de 2 300 collaborateurs. Il compte plus de 1,3 million de clients individuels ainsi que 24 000 entreprises clientes. Son chiffre d'affaires global dépasse les 5,6 milliards de francs.

En plus de l'assurance LAMal et des assurances complémentaires LCA, les clients disposent d'une palette complète d'assurances-vie pour la couverture de risques et leur prévoyance individuelle ainsi que d'une gamme d'assurances de patrimoine (protection juridique, responsabilité civile privée et inventaire du ménage). Aux entreprises, les assureurs du Groupe Mutuel proposent des assurances perte de gain maladie selon la LAMal et la LCA ainsi que l'assurance-accidents selon la LAA. De plus, la fondation de prévoyance professionnelle Groupe Mutuel Prévoyance – GMP a confié sa gestion au Groupe Mutuel.